



## En 2008, près d'un enfant sur deux âgé de moins de 3 ans bénéficie d'un mode d'accueil collectif ou individuel

*L'offre d'accueil correspond au nombre de places disponibles pour les enfants âgés de moins de 3 ans auprès des assistant-e-s maternel-le-s, des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje), de l'école maternelle et de salariés à domicile.*

*Au 31 décembre 2008, cette offre est de 1 135 930 places pour la France métropolitaine contre 1 116 163 places en 2007.*

*L'intensification de l'offre d'accueil est un axe prioritaire de l'action publique afin de permettre la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle.*



La France se caractérise par une offre d'accueil destinée aux jeunes enfants diversifiée. Les enfants âgés de moins de 6 ans peuvent être accueillis par un-e assistant-e maternel-le directement salarié-e par les parents, par un établissement d'accueil collectif ou par un service d'accueil familial. Les enfants âgés de 2 ans ou plus peuvent également fréquenter un établissement scolaire. La garde au domicile des parents par un intervenant rémunéré est une solution moins courante. Pour apprécier globalement cette offre et la mettre en regard des besoins potentiels, on a recours à la notion du taux de couverture qui est le rapport entre l'offre de modes de garde « formels » et le nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans.

Ce résultat doit être interprété en considérant le choix des parents. Certains d'entre eux préfèrent confier leur(s) enfant(s) à des proches, comme les grands-parents par exemple. D'autres choisissent de garder eux-mêmes leur(s) enfant(s).

L'Observatoire national de la petite enfance a retenu une méthodologie permettant d'approcher au mieux la capacité d'accueil formel des enfants âgés de moins de 3 ans, en particulier pour les établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) et les assistant-e-s maternel-le-s (encadré 1). Pour mesurer la capacité d'accueil, lorsque l'évaluation de l'offre théorique n'est pas directement possible, elle est alors approchée par l'usage.

Ainsi, le nombre de places offertes par les salariés à domicile est évalué par le nombre d'enfants gardés et les places en préélémentaire réservées aux enfants âgés de moins de 3 ans sont estimées par le

nombre d'enfants âgés de 2 ans scolarisés. Si cette option peut être discutée dans le cas de la garde à domicile, en ce qui concerne l'école maternelle, on peut supposer que l'usage est identique à l'offre théorique.

En rapportant la capacité totale au nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans, on obtient un taux de couverture qui varie selon les départements.

### **En 2008, près de 772 300 places offertes par les assistant-e-s maternel-le-s...**

Les assistant-e-s maternel-le-s accueillant les enfants à leur domicile, doivent préalablement obtenir un agrément délivré par le président du conseil général, après vérification par le service de protection maternel-le et infantile (Pmi) des conditions d'accueil (examen médical, environnement familial, taille et salubrité du logement, etc.). En 2008, l'agrément autorise l'accueil simultané maximal de trois enfants. En juin 2010, ce nombre est porté à quatre (Loi n° 2010-625 du 9 juin 2010 – art. 6).

En 2008, l'enquête Pmi de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du Ministère de la santé et des sports recense 412 100 assistant-e-s maternel-le-s agréé-e-s en France métropolitaine, (y compris les assistant-e-s maternel-le-s employé-e-s par des services d'accueil familial). Cependant, en 2008, seuls 282 000 sont en exercice. On peut évaluer à 769 060 le nombre de places disponibles en Métropole auprès de ces assistant-e-s maternel-le-s en exercice. Si l'on raisonne sur la France entière, cette capacité d'accueil théorique s'élève à 772 329 places.

**Tableau 1 - Nombre de places auprès des assistant-e-s maternel-le-s pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans - année 2008**

Détermination de la capacité d'accueil théorique des assistant-e-s maternel-le-s pour les enfants âgés de moins de 3 ans		
	France entière	Métropole
■ Nombre de places auprès d'assistant-e-s maternel-le-s en exercice	772 329	769 060
■ Dont places potentielles pour des enfants âgés de moins de 3 ans	613 880	610 759
■ Nombre de places potentielles pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans	25,2	26,1

Sources : Cnaf, Drees, Ircem (31 décembre 2008) - Insee (1<sup>er</sup> janvier 2009).  
 Champ : France entière et Métropole, tous régimes.

**... dont 614 000 places destinées aux enfants âgés de moins de 3 ans**

Toutes ces places ne sont pas destinées aux enfants âgés de moins de 3 ans. Pour passer du nombre total de places offertes par les assistant-e-s maternel-le-s en exercice à celles proposées uniquement aux enfants âgés de moins de 3 ans, on applique une clef de répartition.

En 2008, on estime ainsi le nombre de places potentielles chez les assistant-e-s maternel-le-s pour les enfants âgés de moins de 3 ans à 610 759 en Métropole (tableau 1) et à 3 100 dans les départements d'Outre-mer (Dom). Si l'on rapporte cette offre au nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans, on obtient une moyenne de 25,2 places potentielles pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans et de 26,1 places pour 100 enfants en France métropolitaine.

Cette couverture varie selon les départements. En Métropole, elle oscille entre 5,9 et 52,4 places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans<sup>1</sup>. Trois départements sur quatre ont un potentiel de places inférieur à 37 pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans (carte 1). Globalement, l'axe ouest-est allant des Pays de la Loire, de la Bretagne, de la Basse-Normandie jusqu'au Nord de la région Rhône-Alpes et la Franche-Comté en passant par le Centre connaît la couverture la plus élevée.

En revanche, le pourtour méditerranéen et la Corse disposent d'une offre plus faible des assistant-e-s maternel-le-s. Le même phénomène existe en Ile-de-France notamment en raison de la difficulté à disposer de logement suffisamment grand pour accueillir des jeunes enfants.

**Plus de 10 000 Eaje**

Les Eaje regroupent diverses catégories d'établissements conçus et aménagés afin de recevoir dans la journée, collectivement, de façon régulière ou occasionnelle les enfants âgés de moins de 6 ans. Ces structures sont majoritairement gérées par des collectivités territoriales. Toutefois, leur gestion peut aussi être associative, parentale ou assurée par des acteurs privés dans le cadre notamment de crèches de personnel.

**Une capacité d'accueil d'environ 350 000 places pour les structures collectives**

En 2008, on compte 10 520 Eaje en France entière. Ces équipements proposent une capacité d'accueil de 349 799 places (tableau 2) destinée aux enfants âgés de moins de 6 ans. Plus de 86 % de ces places sont issues de structures d'accueil collectif (crèches, jardins d'enfants, multi-accueil ou haltes-garderies). L'accueil familial totalise près de 13 % des places, l'accueil parental et les micro-crèches se répartissant les 1 % restants.

**Calcul de la capacité d'accueil théorique**

La capacité d'accueil théorique correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants âgés de moins de 3 ans à un instant donné. Pour la calculer, il convient de connaître les places mises à disposition pour les enfants de cette tranche d'âge par les assistant-e-s maternel-le-s (pouvant également garder des plus âgés), les établissements d'accueil collectif ou familial, les salariés à domicile (pouvant aussi s'adresser à des plus grands) et l'école maternelle. Ces informations n'étant pas toutes disponibles, la capacité d'accueil théorique est approchée en mobilisant parfois des données sur l'accueil constaté.

Cet indicateur comptabilise des places d'accueil à un instant donné et non des enfants gardés. Ainsi, on ignore que certaines places peuvent être utilisées par plusieurs enfants à temps partiel comme dans le cas des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje). De même d'autres places ne comblent pas tout à fait les besoins : il peut s'agir de places en établissements préélémentaires, utilisées souvent pour la tranche des 2 - 3 ans à mi-temps, nécessitant un complément d'accueil. Un enfant peut donc occuper deux places d'accueil (école et assistant-e maternel-le par exemple).

Pour l'accueil collectif et les crèches familiales, sont repris les agréments délivrés dans chaque département par les services du conseil général. Cette donnée est conforme à la notion d'accueil théorique. En revanche, le nombre de places en classes préélémentaires pour les enfants âgés de moins de 3 ans et le nombre de places auprès de salariés à domicile correspondent à ceux observés pour l'année 2008.

Enfin, le nombre de places chez les assistant-e-s maternel-le-s « réservées » aux enfants âgés de moins de 3 ans n'est pas directement disponible. Ce nombre est obtenu en appliquant une clef de répartition sur le nombre de places total offertes par les assistant-e-s maternel-le-s issus de l'enquête protection maternelle infantile (Pmi) de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du Ministère de la santé et des sports, corrigé des données Ircem (Institution de retraite complémentaire des emplois de particuliers).

Ce nombre de places total correspond aux agréments délivrés dans chaque département par les services du conseil général pour l'ensemble des assistant-e-s maternel-le-s en activité (une partie des agréments recensés peuvent provenir de personnes retirées du marché du travail).

La clef appliquée à ce nombre de places correspond à la part des cotisations sociales prises en charge par les caisses d'Allocations familiales (Caf) pour les enfants âgés de moins de 3 ans dans le total des cotisations sociales prises en charge par les Caf pour les enfants effectivement gardés par les assistant-e-s maternel-le-s au 31 décembre 2008. Cette clef est calculée – pour chaque département – à partir des données de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) disponibles sur les familles percevant un complément mode de garde (Cmg) pour l'emploi d'un-e assistant-e maternel-le agréé-e.

Le nombre de places d'accueil pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans est calculé au niveau national pour l'année 2008 en utilisant le nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans au 1er janvier 2009 fourni par l'Insee. La plupart des données utilisées faisant référence à une situation au 31 décembre (agréments Pmi, salariés à domicile) ou à la fin de l'année 2008 (le nombre de places à l'école maternelle pour les enfants âgés de 2 ans est celui de la rentrée 2008-2009), il a paru plus cohérent de rapporter l'offre calculée à un nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cette donnée n'étant actuellement pas disponible par département, les cartes font référence à une population au 1er janvier 2008.

**Tableau 2 - Nombre de places agréées en Eaje pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans – année 2008**

Détermination de la capacité d'accueil théorique des Eaje pour les enfants âgés de moins de 3 ans	France entière
■ Places en accueil collectif	301 200
■ Places accueil collectif pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans	12,4
■ Places en crèches familiales	45 827
■ Places en crèches familiales pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans	1,9
■ Places en crèches parentales	2 539
■ Places en crèches parentales pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans	0,1
■ Places en micro-crèches	233
■ Total des places agréées en Eaje	349 799
■ Nombre de places potentielles pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans	14,4

Sources : Cnaf (Rndc), Drees (31 décembre 2008) - Insee (1<sup>er</sup> janvier 2009).

Champ : France entière, tous régimes.

Note : les places en accueil collectif intègrent les places en multi-accueil et les jardins d'enfants.

**Tableau 3 - Capacité théorique d'accueil pour les modes de garde « formels », places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans - année 2008**

Détermination de la capacité d'accueil théorique des modes de garde formels pour les enfants âgés de moins de 3 ans	France entière		Métropole	
	Capacité théorique	Capacité pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans	Capacité théorique	Capacité pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans
■ Accueil en Eaje (collectif, familial et parental)	349 799	14,4	340 077	14,5
■ Assistant-e-s maternel-le-s	613 880	25,2	610 759	26,1
■ Ecole maternelle	148 906	6,1	145 812	6,2
■ Salarié à domicile	39 904	1,6	39 282	1,7
<b>Capacité d'accueil théorique totale</b>	<b>1 152 489</b>	<b>47,4</b>	<b>1 135 930</b>	<b>48,5</b>
■ Nombre d'enfants âgé de moins de 3 ans	<b>2 433 595</b>		<b>2 341 353</b>	

Sources : Cnaf (Rndc, Fileaux), Drees (enquête Pmi) - Ircem (31 décembre 2008) - Insee (1<sup>er</sup> janvier 2009).

Champ : France entière.

En considérant que la totalité des places offertes concernent les enfants âgés de moins de 3 ans (la part des enfants accueillis entre 4 et 6 ans étant extrêmement faible), en 2008 le nombre de places en Eaje pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans atteint en moyenne 14,4 places sur l'ensemble de la France. Environ 12,4 places proviennent de l'accueil collectif et 1,9 de l'accueil familial.

Le potentiel d'accueil en Eaje varie selon les départements : de 4,2 à 37,5 places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans (carte 2). La moitié des départements compte moins de 11 places en Eaje pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans. Ce taux est notablement plus élevé dans certains départements d'Ile-de-France et de Provence-Alpes-Côte d'Azur où il est supérieur à 20 places. Paris avec 37,5 places pour 100 enfants connaît la densité la plus forte. Les Eaje sont principalement concentrés dans les zones urbaines denses. Ces structures viennent compléter l'offre dispensée par les assistant-e-s maternel-le-s plus importante dans les zones rurales ou de plus faible densité urbaine.

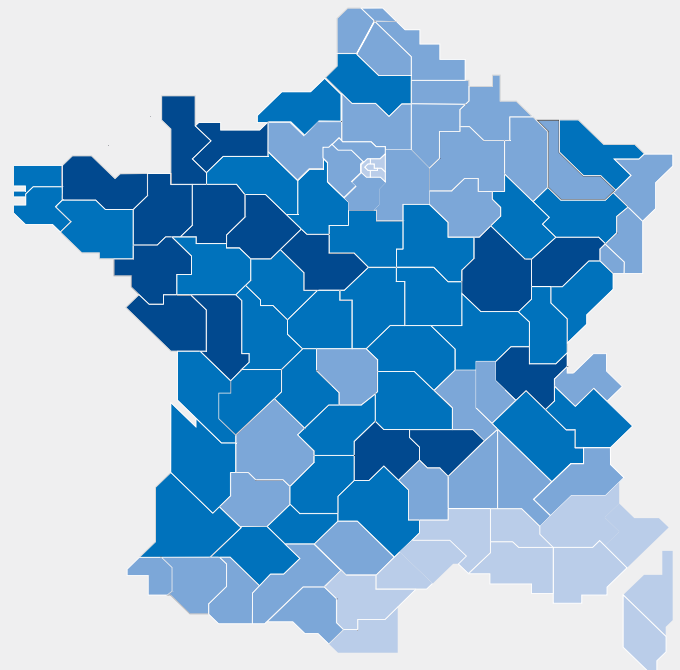
#### Près de 149 000 enfants âgés de 2 ans accueillis par l'école maternelle

Les enfants âgés de 2 ans peuvent également être accueillis par l'école maternelle. L'offre proposée par ce mode de garde formel est supposée identique à l'usage, considérant que l'intégralité de la capacité d'accueil est utilisée. À la rentrée 2008, les classes Spréélémentaires, en France métropolitaine et dans les Dom, accueillent 148 906 élèves (tableau 3), couvrant ainsi six enfants âgés de moins de 3 ans sur 100.

#### La garde à domicile concerne environ 40 000 enfants âgés de moins de 3 ans

Le second mode de garde pour lequel il est impossible d'évaluer directement une capacité d'accueil est la garde à domicile de l'enfant. En effet, il y a dans ce secteur un gisement potentiel d'emplois, pour lesquels aujourd'hui aucun diplôme particulier n'est exigé. Faute de pouvoir estimer l'offre, on retient la notion d'usage qui peut être bien mesurée. En décembre 2008, on dénombre 39 904 enfants âgés de moins de 3 ans appartenant à des familles bénéficiaires du complément mode de garde (Cmg) pour l'emploi d'un salarié à domicile (champ : régime général).

**Carte 1 - Répartition géographique du nombre de places potentielles auprès des assistant-e-s maternel-le-s en exercice pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans année 2008**

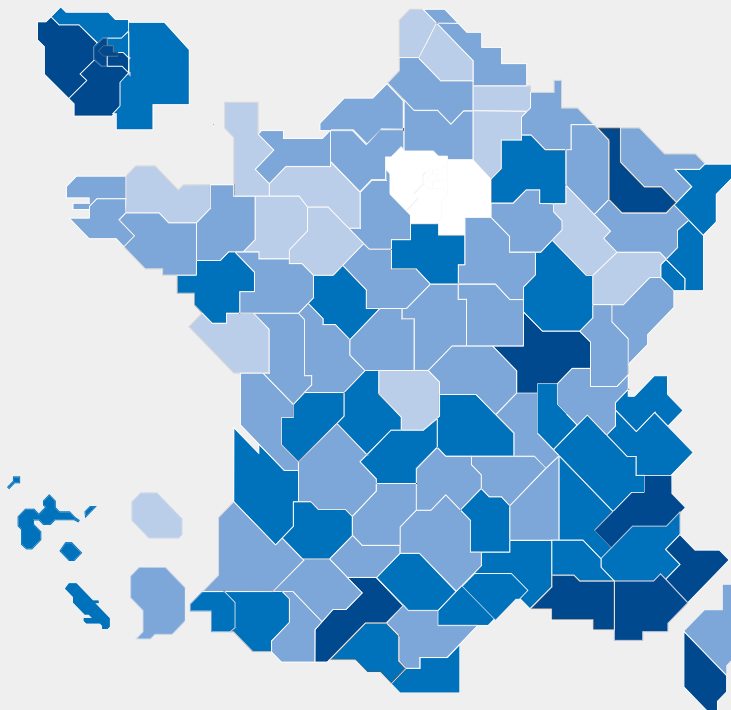


Places assistant-e-s maternel-le-s pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans

- de 39 à 52 (15 départements)
- de 29 à 39 (32 départements)
- de 18 à 29 (32 départements)
- de 5 à 17 (15 départements)

Sources : Cnaf, Drees, Ircem (31 décembre 2008) - Insee (1<sup>er</sup> janvier 2009).

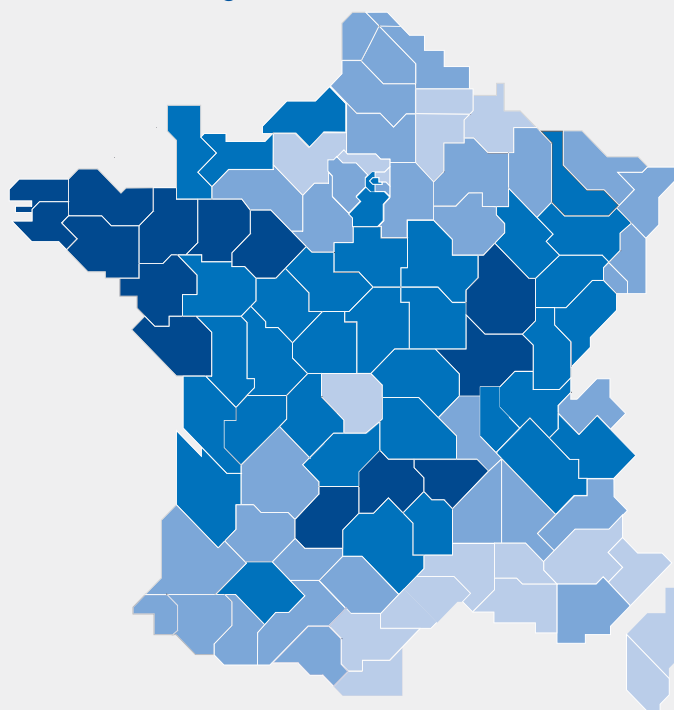
**Carte 2 - Répartition géographique du nombre de places potentielles en Eaje pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans - année 2008**



Places Eaje pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans

- de 19 à 37,5 (12 départements)
- de 12,9 à 18 (34 départements)
- de 6,8 à 12,8 (42 départements)
- de 4,2 à 6,7 (12 départements)

**Carte 3 - Répartition géographique de la capacité théorique d'accueil par les modes de garde « formels » pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans - année 2008**



Capacité théorique pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans

- de 59 à 65 (13 départements)
- de 49 à 59 (36 départements)
- de 39 à 49 (31 départements)
- de 24 à 39 (16 départements)

**Sources :** Cnaf (Rndc), Drees (31 décembre 2008) - Insee (1<sup>er</sup> janvier 2009).

**Champ :** France entière, tous régimes.

**Note :** les places en accueil collectif intègrent les places en multi-accueil et les jardins d'enfants.

**Sources :** Cnaf (Rndc, Fileas), Depp, Drees (enquête Pmi), Ircem (31 décembre 2008) - Insee (1<sup>er</sup> janvier 2009).

**Champ :** la donnée relative au nombre d'agrèments pour les assistant-e-s maternel-le-s n'étant pas disponible pour chaque Dom, la carte porte sur la Métropole uniquement.

### Environ la moitié des enfants âgés de moins de 3 ans sont couverts par une offre de garde

Au 31 décembre 2008, la capacité d'accueil théorique obtenue est de 1 152 489 pour la France entière. Le taux de couverture des modes de garde est de 47,4 places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans en France entière et de 48,5 places en Métropole. L'accueil proposé par les assistant-e-s maternel-le-s se révèle prépondérant permettant à lui seul de couvrir un enfant sur quatre (25,2 places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans en France entière). Il correspond à une place offerte sur deux.

L'offre proposée par les Eaje (accueil collectif, crèches familiales et parentales) est le second contributeur couvrant 14,4 % des enfants âgés de moins de 3 ans. Les salariés à domicile ne jouent que marginalement.

Quant à la répartition géographique, le potentiel total d'accueil varie de 24 à 75 places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans selon les départements de la Métropole (carte 3). Près de 30 % des départements ont un potentiel inférieur à 45, un premier quart dispose d'un potentiel compris entre 45 et 51 et un second quart entre 51 et 56. Environ 20 % des

départements, les mieux dotés, détiennent un potentiel supérieur ou égal à 56 places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans. Le grand Ouest, Paris, les Hauts-de-Seine, la partie Est de la Bourgogne et la Haute-Loire disposent des capacités d'accueil théorique pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans, les plus élevées. A l'inverse, le pourtour méditerranéen, la Corse, l'Eure, l'Aisne et la Seine-Saint-Denis connaissent les taux de couverture les plus faibles. Ces disparités départementales des capacités d'accueil « formels » des jeunes enfants peuvent être en partie expliquées par des facteurs historiques, sociaux ou économiques.

**Bernard Pélamourgues - Florence Thibault** ■

Cnaf - Dser

### ■ Note

(1) Le détail par département ultramarin n'est pas disponible.

### ■ Pour en savoir plus

- ▶ Besacier M., Bideau G. et Tesson C., 2010, *Les assistantes maternelles en France, en 2008 : des accueils et des salaires variés*, **Politiques sociales et familiales**, n° 99.
- ▶ Bideau G., 2009, *Les assistantes maternelles sont présentes sur 26 000 communes*, **l'e-ssentiel**, n° 85.
- ▶ Pélamourgues B., 2009, *L'activité des équipements d'accueil du jeune enfant en 2007*, **l'e-ssentiel**, n° 91.

**Directeur de la Publication**  
Hervé Drouet  
**Directrice de la rédaction**  
Hélène Paris  
**Directrice adjointe de la rédaction**  
Delphine Chauffaut  
**Rédactrice en chef et abonnements**  
Lucienne Hontarrède  
**Secrétaire de rédaction**  
Patricia Lefebvre  
**Maquettiste**  
Ysabelle Michelet  
**Contact :** lucienne.hontarrede@cnaf.fr  
Tél. : 01 45 65 57 14

Cnaf - 32 avenue de la Sibelle  
75685 Paris Cedex 14  
Tél. : 01 45 65 52 52  
N° ISSN : 1638 - 1769